

FICHE DE POSTE
CONDUCTEUR DE TRAIN

Rattachement Hiérarchique	Le conducteur de train est rattaché au Chef du pôle production
Profil Prérequis Formation	<ul style="list-style-type: none"> • Avoir le sens des responsabilités (assurer la conduite du train, observation de la signalisation, assurer la sécurité de la circulation). • Être rigoureux • S'adapter aux situations, être réactif. • Savoir gérer le stress • Être ponctuel <p>Formation assurée après évaluation des aptitudes physiques et aptitudes aux missions de sécurité.</p>
Missions principales	<p>Le conducteur(trice) de trains de ligne ou de convois du Gestionnaire d'Infrastructure, est en charge de la sécurité des marchandises et des véhicules transportés par son train.</p> <p>Il a en charge au quotidien :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le respect des règles de la circulation sur le réseau ferroviaire. • L'application des contrôles et procédures de sécurité • En cas de besoin, les premiers dépannages. <p>Le conducteur(trice) est seul(e) aux commandes du train en cabine de conduite, mais en contact avec d'autres personnes (opérateurs au sol, agents circulation).</p> <p>En cas d'incident, il applique les mesures d'urgence et en rend compte immédiatement aux agents chargés de la circulation et de la régulation du trafic. Il avise également sa hiérarchie.</p> <p>Les horaires de travail sont adaptés à la circulation des trains. Par conséquent le travail s'effectue indifféremment de jour, de nuit, les week-ends et jours fériés selon les besoins.</p> <p>En garantissant la sécurité et la régularité du train dont il a la responsabilité le conducteur, assure la satisfaction des clients de TRANSIFER.</p>
Missions spécifiques à la sécurité et à sa gestion	<p>Avant le départ, le conducteur effectue la préparation courante (ou PC) :</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Il contrôle les informations sur le tableau de bord ❖ Il prépare la feuille de route (vitesse à ne pas dépasser, vitesse de freinage, nombre de wagons et charge totale du train par rapport à la puissance de traction, etc.). ❖ Il effectue des tests de contrôle pour vérifier le bon état du matériel, en particulier des freins. <p>Pendant le trajet :</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ Il surveille le dispositif de pilotage et contrôle les informations qui apparaissent sur le tableau de bord. ❖ Il Surveille la signalisation extérieure. ❖ Il tient compte des conditions météorologiques et s'assure qu'il n'y a pas d'obstacle sur les voies. ❖ En cas d'imprévu, il alerte les agents chargés de la circulation par radio.

	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Il peut alors être amené à effectuer des dépannages de base, à l'aide du guide de dépannage spécifique à la locomotive qu'il conduit. ❖ S'il ne peut réaliser lui-même la réparation, il contacte le service technique. <p>Il se charge également des tâches administratives, :</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ carnet de bord dans lequel il rédige les bulletins de service, ❖ recueil d'horaires afin de vérifier la ponctualité du train, ❖ rapports d'incidents ou d'accidents éventuels. <p>Il rend compte de ses actions et problèmes au responsable métier « conduite ».</p> <p>Il est titulaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ d'une licence et d'une attestation de conduite ❖ Des TSAE suivantes : ❖ OP1 : S'assurer de la mise en place du personnel d'un train, ❖ OP3 : Vérifier la présence de l'Attestation de Mise en Ordre de Route (AMOR) pour un véhicule travaux titulaire d'un agrément de circulation. ❖ <i>OP4 : Conduite des trains-travaux dans le cadre d'un processus travaux en ligne exploitée</i> <p>Il peut être titulaire</p> <ul style="list-style-type: none"> ❖ d'une ou plusieurs TES parmi les TES des opérateurs au sol : ❖ G : « Assurer la sécurité d'un train, ou d'un convoi du gestionnaire d'infrastructure (GI) », pour les trains autres que de voyageurs. ❖ H : « Commander une manœuvre ». ❖ I : « Utiliser des installations de sécurité simples ». ❖ J : « Appliquer les règles de freinage et de composition des trains, ou des convois du gestionnaire d'infrastructure (GI) ». ❖ K : « Réaliser un essai de frein ». ❖ L : « Vérifier la conformité d'un train, ou d'un convoi du gestionnaire d'infrastructure ». <ul style="list-style-type: none"> ❖ De la TSAE suivante : ❖ OP2 : Mettre en place la signalisation arrière des trains,
Délégations	

**FICHE DE POSTE
OPERATEUR AU SOL**

Rattachement Hiérarchique	L'opérateur au sol est rattaché au Chef du pôle production
Profil Prérequis Formation	<ul style="list-style-type: none"> • rigoureux, • précis • avoir l'esprit d'équipe • adaptable aux situations, il opère sur le réseau ferré national selon les besoins. <p>Formation assurée après évaluation des aptitudes physiques et aptitudes aux missions de sécurité.</p>
Missions principales	<p>L'opérateur au sol a en charge d'assurer l'ensemble des opérations au sol liées à l'arrivée, au relai et au départ d'un train ou d'un convoi du gestionnaire d'infrastructure, ainsi que celles nécessaires à un remaniement ou à une desserte terminale dans le respect de la réglementation en vigueur.</p> <p>L'agent au sol peut également assurer la desserte de wagons c'est-à-dire leur acheminement du réseau ferré national au site d'un client.</p>
Missions spécifiques à la sécurité et à sa gestion	<p>Dans le cadre de ses missions au quotidien, l'opérateur au sol est responsable des missions de sécurité suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Former des convois selon les règles de composition • Inspecter les wagons afin de s'assurer de leur aptitude à circuler en toute sécurité • Organiser, exécuter et guider des manœuvres ferroviaires • Manœuvrer des installations ferroviaires, tracer et contrôler des itinéraires, • Réaliser le bulletin de composition et le bulletin de freinage des trains, • Réaliser l'essai de frein en relation avec le conducteur. <p>Il délivre un bulletin et un relevé de composition sur lesquels il a consigné ses observations. Il est également habilité à réaliser des visites techniques et une petite maintenance du matériel roulant.</p> <p>Il est titulaire des TES Suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • G : « Assurer la sécurité d'un train, ou d'un convoi du gestionnaire d'infrastructure (GI) », pour les trains autres que de voyageurs. • H : « Commander une manœuvre ». • I : « Utiliser des installations de sécurité simples ». • J : « Appliquer les règles de freinage et de composition des trains, ou des convois du gestionnaire d'infrastructure (GI) ». • K : « Réaliser un essai de frein ». • L : « Vérifier la conformité d'un train, ou d'un convoi du gestionnaire d'infrastructure ». <p>Il est titulaire des TSAE :</p> <ul style="list-style-type: none"> • OP2 : Mettre en place la signalisation arrière des trains,

	<ul style="list-style-type: none">• OP3 : Vérifier la présence de l'Attestation de Mise en Ordre de Route (AMOR) pour un véhicule travaux titulaire d'un agrément de circulation.
Délégations	